

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 11 AOÛT 2018 À 14h00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).

Étaient présents :	Le Maire	Luc Trépanier
	Les conseillers	Jake Chadwick Marc-Olivier Duchesne Marc Frédette Andrea Leber
Étaient absents :	Les conseillers	Chantal Raymond Stephen Lloyd
Assistait aussi à la séance :	Le Directeur général et secrétaire-trésorier	Martin Paul Gélinas

1. RÉSOLUTION 2018 - 095 – Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Olivier Duchesne appuyé par Monsieur le conseiller Jake Michael Chadwick et résolu à l'unanimité par les membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé, soit:

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du procès-verbal

2.1 Séance ordinaire du 14 juillet 2018

3. Affaires courantes

- 3.1 Annonces
- 3.2 Correspondances
- 3.3 APLÉ
- 3.4 Loisirs Barkmere
- 3.5 Suivi de la dernière séance
- 3.6 Période de questions (30 minutes)

4. Finances et Administration

- 4.1 Résolution - Comptes à payer
- 4.2 Présentation des états financiers 2017 et dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant

5. Environnement

- 5.1 Résolution – Adoption du règlement 250 visant la protection des plans d'eau contre les espèces exotiques envahissantes
- 5.2 Compte-rendu sur le myriophylle à épi

6. Urbanisme.

- 6.1 Liste des permis émis - dépôt
- 6.2 Liste des mutations immobilières – dépôt
- 6.3 Résolution – Adoption du premier projet de règlement 251 modifiant le règlement 201 relatif au zonage afin de modifier les dispositions relatives aux quais et aux caissons.

7. Services publics

N/A

8. M.R.C. et affaires gouvernementales

- 8.1 Dernier conseil des maires
- 8.2 Appui à la MRC des Laurentides – demande d'aide financière

9. Levée de la séance

ADOPTÉE

2. Adoption des procès-verbaux



2.1 Résolution 2018 - 096 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2018

PRENANT ACTE QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes, RLRQ c C-19*, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jake Michael Chadwick, appuyée par la Madame la conseillère Andrea Leber et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 juillet 2018 soit approuvé tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

3. Affaires courantes

3.1 Annonces

Le maire fait part à l'assemblée de différentes annonces.

3.2 Correspondances

Aucune correspondance officielle n'a été reçue depuis la dernière séance.

3.3 APLÉ

Aucun représentant n'est présent,

3.4 Loisirs Barkmere

Madame Lyne Valois, représentante du comité des loisirs, fait un résumé des travaux du comité et fait part de quelques annonces.

3.5 Suivi de la dernière séance

Aucun sujet particulier n'a découlé de la dernière séance.

3.6 Période de questions (30 minutes)

Une période de questions de trente minutes est tenue. Après l'expiration d'une période de 30 minutes aucun autre intervenant ne s'étant manifesté, Monsieur le maire déclare la période de question close.

4. Finances et Administration

4.1 RÉSOLUTION 2018 – 097 - Comptes à payer

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Frédette appuyé par le Monsieur le conseiller Jake Michael Chadwick et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les comptes ci-dessous soient ratifiés et payés :

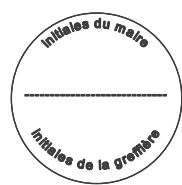
Ville de Barkmere

Registre des chèques pour 15411111 Banque Nationale - Mont-Tremblant

Town of Barkmere

Cheque Log for 15411111 National Bank - Mont-Tremblant

No.	Bénéficiaire	Montant	Date	Explication
No.	Payee	Amount	Date	



EFP-829	Hydro-Québec	\$363,36	2018-08-06	Électricité luminaires de rue
EFP-830	Hydro-Québec	\$64,29	2018-08-06	Électricité 194 ch. Barkmere
EFP-831	Hydro-Québec	\$312,98	2018-08-06	Électricité 199 ch. Barkmere
EFP-832	Bell	\$98,31	2018-08-13	Ligne téléphonique hôtel de ville
EFP-839	Hydro-Québec	\$376,46	2018-08-21	Électricité luminaires de rue
PPA	Paiements Globaux Canada SENC	\$195,90	2018-08-01	Location mensuelle carte débit juillet 2018
		\$1 411,30		Total - Règlement 213
4489	Casavant Mercier	\$695,37	2018-08-11	Consultation légale
4490	Gary Cantin	\$97,66	2018-08-11	Réparation pompe à feu
4491	Matériaux R. McLaughlin Inc.	\$356,11	2018-08-11	Quincaillerie et 2 tables à pique-nique
4492	Annulé/Cancelled			
4493	Ménage Tremblant Net inc. Ministre des Finances du Québec	\$754,53	2018-08-11	Nettoyage hôtel de ville
4494	(CEAEQ)	\$381,21	2018-08-11	Tests chimie - analyse eau
4495	MRC des Laurentides	\$268,70	2018-08-11	Services télécommunication
4496	Soudure Luc Povost SENC	\$2 138,54	2018-08-11	Stationnement
4497	Tremblay Savoie Lapierre	\$1 269,04	2018-08-11	Consultations légales
4498	Martin Paul Gélinas	\$963,35	2018-08-11	Corde stationnement et fournitures de bureau
4499	Gilbert P. Miller & Fils Ltée.	\$373,67	2018-08-11	Entretien chemin Duncan
4500	Marc-Olivier Duchesne	\$75,64	2018-08-11	Quincaillerie
4501	Olivia Miller	\$74,62	2018-08-11	Examen de bateau
4502	QuaiDock	\$1 724,62	2018-08-11	Relocalisation de la marina Embouts pompe à feu, fournitures de bureau et essence.
4503	David Castonguay	\$453,10	2018-08-11	
		\$9 626,16		Total - Chèques
		\$21 948,72		Salaires et avantages sociaux
		\$32 986,18		Grand Total

ADOPTÉE

4.2 RÉSOLUTION 2018- 098 – Dépôt des états financiers 2017: dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant

CONSIDÉRANT l'article 105.1 de la Loi sur les Cités et Villes (RLRQ, c. C-19);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Frédette, appuyé par Monsieur le conseiller Marc Olivier Duchesne et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

DE prendre acte du dépôt par le secrétaire-trésorier du rapport financier de la Ville de Barkmere, pour l'année 2017, tel que préparé par l'auditeur externe et présenté par le conseiller Marc Frédette, et qu'il soit consigné aux archives de la Ville;

QUE le rapport de l'auditeur indépendant, accompagnant ledit rapport financier 2017, soit également déposé et consigné aux archives de la Ville.

ADOPTÉE

5. Environnement

5.1 RÉSOLUTION 2018- 099 – Adoption - Règlement 250 sur la protection des plans d'eau contre les espèces non indigènes et les espèces exotiques envahissantes

CONSIDÉRANT l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c. C-19) ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion et un projet de règlement ont été présentés lors de la séance du Conseil municipal du 14 juillet 2018 ;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jake Michael Chadwick, appuyé par Monsieur le conseiller Marc Olivier Duchesne et résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Barkmere adopte le règlement 250 sur la protection des plans d'eau contre les espèces non indigènes et les espèces exotiques envahissantes.

5.2 Compte-rendu sur le myriophylle à épi

Rapport verbal est fait à l'assemblée par madame Anne Létourneau sur le résultat des plongées déjà effectuées à date. Les résultats sont positifs et feront l'objet d'un rapport écrit qui sera déposé à une séance ultérieure.

6. Urbanisme

6.1 Dépôt de la liste des permis et certificats d'autorisation

Le conseil de la ville de Barkmere prend acte du dépôt par le secrétaire trésorier de la liste des permis et certificats émis par l'inspecteur municipal depuis le 1^{er} janvier 2018.

6.2 Dépôt des mutations immobilières

Le conseil de la ville de Barkmere prend acte du dépôt par le secrétaire trésorier de la liste des mutations survenues depuis le 1^{er} janvier 2018.

6.3 Résolution 2018-100 – Adoption du premier projet de règlement 251 modifiant le règlement de zonage 201

CONSIDÉRANT QUE le règlement de numéro 201 est en vigueur depuis le 7 décembre 2009 date de délivrance du certificat de conformité de la M.R.C des Laurentides;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut selon la loi modifier le contenu de ses règlements;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement modifie certaines dispositions afin de modifier les normes de quais;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par le conseiller Stephen Lloyd lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le 14 juillet 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jake Michael Chadwick appuyé par Monsieur le conseiller Marc Frédette et résolu à l'unanimité par les membres présents :

D'ADOPTER le premier projet de Règlement 251 modifiant le Règlement 201 sur le zonage; et,

QUE le Conseil municipal de la Ville de Barkmere convoque et tient une assemblée de consultation publique sur l'adoption du projet de Règlement 251 le samedi 8 septembre 2018 à 13h45 au Centre Communautaire de la Ville de Barkmere.

ADOPTÉE

7. Services publics

Aucun point à l'ordre du jour sous cette rubrique.

8 M.R.C et affaires régionales

8.1 Aucune séance du conseil des maires de la MRC ne s'est tenue depuis la dernière séance du conseil de la ville de Barkmere.

8.2 **Résolution 2018-101 – Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière pour les services d'une ressource culturelle régionale pour le projet de La Route**



des Belles-Histoires dans le cadre du programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal du MAMOT et désignation de la MRC des Laurentides comme responsable du projet

CONSIDÉRANT que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) met à la disposition des organismes admissibles une aide financière permettant de soutenir la réalisation de projets visant la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

CONSIDÉRANT QUE le projet régional de la Route des Belles-Histoires est une initiative de Tourisme Laurentides avec la participation active des MRC de la région des Laurentides et des municipalités locales;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Laurentides contribue financièrement à la Route des Belles-Histoires pour un montant annuel de 9 536 \$, plus taxes, via son entente 2015-2020 avec Tourisme Laurentides;

CONSIDÉRANT QUE la mise en commun d'une ressource régionale en culture au sein de la MRC des Laurentides pour le projet de la Route des Belles-Histoires permettra d'assurer le soutien requis pour assurer une coordination et une cohésion des diverses démarches requises et une certaine harmonisation des actions locales pour un rayonnement régional du projet;

CONSIDÉRANT QUE le délai fixé par le MAMOT pour présenter une demande d'aide financière et transmettre les documents afférents est le 14 septembre 2018;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par monsieur la conseiller Marc Frédette et appuyé par monsieur le conseiller Marc Olivier Duchesne :

QUE le conseil municipal adhère au projet de mise en commun d'une ressource régionale en culture dans le cadre du projet régional de la Route des Belles-Histoires;

QUE le conseil municipal approuve le dépôt par la MRC des Laurentides d'une demande d'aide financière au montant de 30 000 \$ pour le partage d'une ressource culturelle pour ledit projet, dans le cadre du programme du MAMOT pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

ET

QUE la MRC des Laurentides soit désignée comme responsable régional dudit projet.

9 Levée de l'assemblée

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le 8 septembre 2018, à 14h00, au Centre Communautaire de la ville, à Barkmere, Québec.

9.1 Résolution 2018 - 102 – Levée de la séance

La séance est levée à 15h113

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jake Michael Chadwick, appuyée par Madame la conseillère Andrea Leber et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance du Conseil soit levée.

ADOPTÉE

Approuvé par :

Certifié par :



Luc Trépanier, Maire

Martin Paul Gélinas, Directeur général et
secrétaire-trésorier